



Un.e chargé.e de mission agriculture et pastoralisme Responsable de pôle

Poste permanent

CONTEXTE :

Le Parc naturel régional du Verdon est un territoire rural de 46 communes, à cheval sur les départements du Var et des Alpes de Haute Provence, dont la richesse des paysages et des patrimoines fait la renommée. Au croisement des Alpes et de la Provence, il présente une diversité de paysages et de milieux, avec 7 entités distinctes, du plateau de Valensole à l'Artuby.

L'agriculture est un des piliers de la nouvelle charte du Parc en cours de validation avec l'objectif de « Promouvoir et valoriser une agriculture et un pastoralisme tournés vers l'avenir et respectant les ressources naturelles du territoire, en accompagnant l'évolution des pratiques et l'adaptation aux effets du changement climatique ».

Depuis 2020, une commission agricultures et pastoralisme a été mise en place (suite à une période où l'agriculture était rattachée à la commission développement). Elle est présidée par un vice-président du Parc, et animée jusqu'à fin 2021 par le chargé de mission développement, responsable du pôle développement. En 2022, suite au départ du chargé de mission développement, les élus du Parc ont souhaité créer un pôle spécifique sur l'agriculture coordonné par un.e chargé.e de mission et responsable de pôle. Cette mission est constituée de 3 chargés de projet en charge de l'agro-écologie, de la biodiversité domestique et du pastoralisme.

MISSIONS :

1. Le/la chargé.e de mission agricultures-pastoralisme est amené.e à assurer, en lien direct avec le/la Vice-président.en charge de la commission agricultures et pastoralisme la déclinaison de la stratégie agricole de la Charte, la préparation et l'animation de la commission, la programmation des actions et la recherche des moyens nécessaires, notamment en réponse à des appels à projets (Europe, Etat, Région, fondations privées...).
2. Sa fonction de management intermédiaire, en tant que responsable de pôle, consiste à accompagner les agents de son pôle, en optimisant les procédures, contrôlant et évaluant l'emploi des ressources, en mobilisant et en faisant évoluer les compétences professionnelles des agents. Il/elle assure notamment les entretiens professionnels annuels, la gestion du temps de travail (plannings, congés, répartition des tâches...). Il/elle a donc un rôle de supérieur hiérarchique pour les agents situés dans son pôle.
Il/elle participe au comité de direction ainsi qu'à toutes les instances décisionnelles du Parc (comité syndical, bureau), aux réunions internes des vices présidents (intercommission) et peut participer au besoin aux instances consultatives (conseil scientifique, conseil de développement, groupe de travail...).
3. Le/la chargé.e de mission, responsable de pôle est chargé.e de mettre en œuvre certaines actions en direct et de coordonner/accompagner les agents du pôle dans la mise en œuvre des actions qui découlent de la stratégie agricole de la Charte, dont les principales sont de :
 - Favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs en préservant les savoir-faire et les infrastructures agricoles patrimoniales. Suite à l'expérimentation d'une démarche d'accompagnement à l'installation hors cadre (intitulée « espaces-test »), l'action du Parc s'est concentrée sur son rôle de personne publique associée dans le but de porter à connaissance et de peser sur la prise en compte des enjeux agricoles et pastoraux dans les démarches de planification (PLU, SCOT) et dans les projets d'aménagements (centrales photovoltaïques...). Cette mission se fait en appui de la chargée de mission urbanisme et se traduit souvent par des avis (ex en CDPNAF...). Cet axe a vocation à être élargi en lien avec les différents partenaires de l'installation et du foncier.
 - Soutenir un pastoralisme viable, indispensable à la vie des communes et à la diversité des paysages : cela passera par l'animation du groupe de travail Pastoralisme du Parc et la mise en œuvre ou l'accompagnement du technicien pastoralisme (à mi-temps) sur des actions de

soutien au pastoralisme (bergers d'appui, réseau radio...), de réouverture de milieux pastoraux (opération « Campas » en cours), de sensibilisation pour réduire les conflits d'usages (randonneurs/chiens de protection...) et également par l'animation, en lien avec le pôle biodiversité du Parc, du Programme Agro-Environnemental Climatique (PAEC).

- Accompagner l'adaptation des pratiques agricoles face aux contraintes économiques, aux défis du changement climatique et à l'érosion de la biodiversité. Cet objectif est principalement animé par la chargée de projet agro-écologie (en charge de la démarche REGAIN) à laquelle le.la chargé.e de mission apportera son appui (participation à la gouvernance, articulation et mise en cohérence avec les autres actions) mais également d'autres démarches d'intégration de l'arbre dans des systèmes diversifiés (fruitiers...)
- Reconnaître et valoriser les métiers, les pratiques engagées pour la nature et les produits agricoles répondants aux besoins alimentaires locaux. Cet objectif se traduit par la participation aux programmes alimentaires territoriaux portés par les EPCI du territoire et notamment en développant des actions d'animation et de sensibilisation (en lien avec l'équipe éducation), par l'appui aux projets de circuits courts (ex : marchés paysans) et l'animation de la ferme caprine pédagogique développée sur le domaine de Valx. Il s'agit également d'utiliser la marque « valeurs parc » pour soutenir ou reconnaître les productions agricoles en phase avec les valeurs de la Charte. Cette thématique s'appuie notamment sur les missions développées par le chargé de projet biodiversité domestique (programme de conservation et transmission des savoir-faire agricoles dans leurs aspects techniques, alimentaires, organisationnels, sociaux...).

PROFIL :

* Savoirs :

- Formation Bac + 5 en développement agricole
- Connaissance et maîtrise des grands principes d'agronomie
- Connaissance généraliste des filières économiques agricoles du territoire et de leurs systèmes de valorisation (céréales, PAM, miel, viande ovines...)
- Appréhension des politiques publiques en matière de développement rural, agricole et environnement, et notamment de la politique agricole commune et des outils de développement rural
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales et du développement local
- Bonne connaissance des mécanismes juridiques et fonciers régissant l'activité agricole en milieu rural
- Connaissance des acteurs du domaine de l'agriculture, de l'environnement, du pastoralisme...
- Méthodes et outils de conduite de projet
- Management (principes et outils)
- Organisation, objectifs et enjeux du parc naturel régional
- Outils et techniques d'urbanisme et d'aménagement en milieu rural (PLU, SCOT)
- Gestion administrative (marchés publics, élaboration, exécution et suivi budgétaire)
- Principes de l'aménagement du territoire et du développement durable

* Savoir-faire :

- Stratégie : Capacité à appréhender un grand territoire dans une vision prospective et stratégique et aptitude à intégrer les enjeux d'un territoire et le jeu complexe des acteurs. Vision transversale des politiques et des projets
- Capacité à dégager des priorités pour structurer un programme d'action et concrétiser l'inscription du territoire dans des dispositifs législatifs ou financiers
- Animation : capacité à organiser des rencontres et à créer des liens entre des acteurs ayant des cultures et motivations différentes pour trouver un consensus ou faire naître des dynamiques communes grâce à des techniques et à des outils adaptés. Ce qui requiert des techniques de médiation, négociation et de communication
- Capacité à animer et encadrer une équipe
- Une première expérience réussie sur un poste similaire et en gestion d'équipe est attendue
- Aide à la décision : capacité à apporter des connaissances, des exemples, des analyses pour aider les élus et certains responsables non élus à prendre du recul et à décider dans le cadre d'un projet de territoire. Aisance à l'écrit comme à l'oral (argumentation de recommandations et d'avis)

- Capacité d'analyse : réalisation de diagnostics et d'évaluations + Maîtrise des outils et des techniques d'urbanisme et d'aménagement. Suivi de l'actualité, veille réglementaire
- Ingénierie et conduite de projet de sa formulation à la réalisation jusqu'à son évaluation afin de répondre, sur un territoire, à la demande d'un public identifié. Capacité à travailler en mode projet pour les actions d'envergure. Capacité à organiser et suivre le travail d'une ou plusieurs personnes, si nécessaire. Gestion administrative (demande de subventions, montage des cahiers des charges, commande publique)
- La production de connaissances : être capable de faire émerger de la connaissance sur le territoire pour en faciliter la compréhension partagée, pour réduire les écarts entre les perceptions et la réalité, en proposant de nouveaux regards et en ouvrant de nouveaux possibles.
- Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, notions de SIG
- Permis B obligatoire

*** Savoir-être :**

- Ecoute et posture constructive auprès des acteurs, dialogue, pédagogie et sens de la négociation
- Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire, s'intégrer dans le cadre de travail et de décision de la structure, faire preuve de respect envers ses collègues, ses partenaires
- Aptitude à travailler avec des élus
- Capacité à fédérer
- Pédagogie voire diplomatie
- Pugnacité, ténacité
- Autonomie, prise d'initiative et implication
- Capacité de prise d'initiative
- Sens de l'organisation : rigueur, méthode, être efficient, économiser son temps et celui des autres (éviter les doublons, être précis dans les sollicitations, ...)
- Ouverture aux approches complexes : travailler à la coopération aussi bien en interne qu'en externe, pour favoriser les approches territoriale et transversale
- Responsabilité de ses actes, de ses productions,
- Volonté d'évoluer, de se former tout au long de sa carrière,

Véhicule personnel nécessaire dans ce territoire très rural

CONDITIONS :

Poste basé à Moustiers Sainte-Marie (04), avec déplacements fréquents sur le territoire

Rémunération : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale - Ingénieur Territorial (Catégorie A), régime indemnitaire de la collectivité et selon expérience

Type de contrat : Fonctionnaire, ingénieur territorial (cadre A), ou éventuellement contractuel

Candidature : Dépôt des candidatures jusqu'au 14 juin 2022 inclus,

Lettre de candidature et CV adressés par courrier ou par mail à info@parcduverdon.fr et à l'attention de :

*« M. le Président du Parc naturel régional du Verdon, Domaine de Valx,
04360 Moustiers Sainte-Marie »*

Renseignements : Suzanne GIOANNI sgioanni@parcduverdon.fr

Offre de poste-Parc naturel régional du Verdon